



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.07.2008 L'an deux mille huit et le vingt huit juillet à dix huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mrs LASSERRE, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, DE GUALY, Mmes BORIE, BONNÉ, GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, Mlle CARLES, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF (excusé), KOWALCZYK, Mr BENEZECH, Melle PORTAL, Mme RAHOU.

N° 08/142

Secrétaire : Mr CRESPO.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Combes

**SUBVENTION A
L'A.F.E.V.**

L'A.F.E.V. (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) fait de l'accompagnement à la scolarité dans les écoles élémentaires de Saint-Juéry, pendant le temps périscolaire.

Cette association a sollicité une subvention de 1 500 € à la Ville pour mener à bien ses actions en direction des élèves de Saint-Juéry.

Adopté à l'unanimité

Considérant la qualité des actions éducatives menées par cette association, et son implication dans les écoles de Saint-Juéry,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'A.F.E.V. (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville).

DIT que les crédits sont suffisants à l'article 6574 du budget principal.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,